

Votre quotidien pendant les JOP de Paris 2024

La gare de Saint-Quentin-en-Yvelines / Montigny-le-Bretonneux accueille du 27 juillet au 11 août les spectateurs des 4 sites olympiques du territoire. Près de 350 000 visiteurs transiteront par ce secteur, dont les espaces publics seront reconfigurés pour l'occasion du **15 JUILLET AU 15 AOÛT**.

UN PÉRIMÈTRE DE SITE C'EST QUOI ?

C'est un périmètre de sécurité et de circulation, mis en place pour garantir le bon déroulé des épreuves et la sécurité de tous : riverains, athlètes, spectateurs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour chacun des sites de compétition, 4 types de périmètres sont prévus avec pour principe : plus on s'éloigne du site, moins c'est restrictif. Seuls les périmètres bleus et rouges vous concernent en tant que riverains de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les périmètres **rouges** (interdiction de la circulation motorisée sauf dérogation et laissez-passer) et **bleus** (circulation motorisée réglementée, sur présentation d'un justificatif) seront **mis en place pendant toute la durée des Jeux olympiques**. Des déviations seront mises en place et les circulations seront reconfigurées.

JE RÉSIDE ET/OU TRAVAILLE DANS UN PÉRIMÈTRE ROUGE

Je me connecte sur la plateforme mise en ligne par le gouvernement : pass-jeux.gouv.fr pour obtenir un laissez-passer sous forme de QR Code et je me laisse guider.

JE RÉSIDE, TRAVAILLE OU CIRCULE EN PÉRIMÈTRE BLEU

Je me dote d'un justificatif de domicile et/ou d'un justificatif employeur pour pouvoir le présenter en cas de contrôle.

À NOTER

- La circulation des cyclistes, trottinettes et piétons est autorisée sans contrôle dans les périmètres rouge et bleu.
- Le stationnement sera interdit sur un grand nombre de voies autour de la gare.
- Afin de faciliter et fluidifier la circulation, la présence policière sera renforcée.

Retrouvez toutes les rues et avenues concernées par les périmètres au verso.



SAINT
QUENTIN
EN YVELINES

Terre d'innovations

COLLECTIVITÉ HÔTE



PARIS 2024



PARIS 2024



INFOS RIVERAINS

Care de Saint-Quentin-en-Yvelines

QUI EST CONCERNÉ ?

PÉRIMÈTRE ROUGE

- Place Choiseul
- Rue de la Gare (partie sud)
- Rue Stephenson (partie sud)
- Avenue du Centre (demi-chaussée nord)

PÉRIMÈTRE BLEU

- Avenues du Pas-du-Lac / des Prés / Paul Delourrier (demi-chaussée sud) / C. Eiffel
- Rue et place Le Theule
- Rue de l'Aqueduc



Attention !

Ces dispositifs sont susceptibles d'évoluer.

Restez informés sur sqyetlesjeux.fr

DISPOSITIF SPÉCIAL

Ru sud de la gare

- L'**avenue du Centre** sera reconfigurée pour la circulation automobile en 2x1 voie sur la voie la plus au sud.
- La **place Choiseul** sera accessible depuis l'**avenue du Centre**, uniquement aux riverains. (munis d'un pass ils pourront s'engager sur la voie réservée aux navettes.)
- Les sections sud des **avenues de la Gare** et **Stephenson** seront inaccessibles depuis l'**avenue du Centre**. L'accès se fera depuis l'**avenue des Prés**.
- Mise en sens unique des rues Eiffel et Le Theule pour le passage des navettes spectateurs.

Ru nord de la gare

- L'**avenue Delourrier** sera reconfigurée pour la circulation automobile en 2x1 voie sur la voie la plus au sud.
- Les **avenues de Lunca** et **Denton** seront inaccessibles depuis l'**avenue P. Delourrier**.



Bien se préparer aux Jeux

• S'informer

- SQYETLESJEUX.FR/SE-DEPLACER
- SQYETLESJEUX.FR/ENTREPRISES

• Prévoir vos déplacements :

ANTICIPERLESJEUX.GOUV.FR

• Télécharger son pass :

PASS-JEUX.GOUV.FR

• Nous contacter

contact@sqyetlesjeux.fr
entreprises@sqyetlesjeux.fr



SQYETLESJEUX.FR

